

Procès-verbal de l'assemblée générale du

Vieux-Dragon

Local : 3.06c

Gabriel Provost propose l'ouverture de l'assemblée à 18h08

*Stéphane Grenier-Pontbriand appuie.*

### **0.0 Adoption du présidium**

Stéphane Grenier-Pontbriand propose Louis-Olivier Lorrain comme présidium et Fanny Laberge comme secrétaire.

*Gabriel Provost appuie*

### **0.1 Lecture et Adoption de l'ordre du jour**

Jolan Sergerie-Jeannotte propose l'ordre du jour.

*Hugo Girard-Lamontagne appuie.*

*Adopté à l'unanimité.*

## **1.0 Mot du CE**

Gabriel Provost nous fait part qu'à partir de lundi prochain, soit le 28 février 2011, les frais pour l'activité de reconstitution médiévale seront affichés dans le comité.

Stéphane Grenier-Pontbriand nous mentionne de bien faire attention à l'ordinateur (un don de Louis-Olivier Lorrain) et que si les membres n'y font pas attention qu'il n'y en aura pas d'autres.

*Le point est clos.*

## **2.0 Partenariat**

### **2.1 Partage de l'internet avec le comité d'improvisation**

Ce partenariat consiste à partager le réseau avec le comité Impro, en réponse à leur requête.

Stéphane Grenier-Pontbriand mentionne que ce partenariat requière un intermédiaire et que cela pourrait engendrer un abus de la part des étudiants de l'autre comité.

Charles Gagnon propose une connexion avec fil sur le routeur pour l'impro.

Vanessa Lapierre propose d'abattre cette proposition, elle fait référence à la charte du comité du Vieux-Dragon qui mentionne que seuls les membres du comité ayant payé la somme de 5\$ ont accès au réseau du VD. Aussi, la charte mentionne une utilisation régularisée de l'accès internet (pas de MMO, ni de téléchargement abusif). Qui s'occupera de faire la police de ces règlements chez l'impro?

*La proposition est battue.*

Stéphane Grenier-Pontbriand propose de refuser ce partenariat.

*Hugo Girard-Lamontagne appuie.*

*Adopter à l'unanimité.*

*Le point est clos.*

## **2.2 AJJRO**

Francis Plamondon explique que l'Association des Joueurs et Joueuses de jeu de Rôle de l'Outaouais (AJJRO) nous invite à faire un partenariat avec leur grandeur nature aux prix abordables suivant: 15\$ par personne avant le 5 avril 2011 incluant 2 équipes de 100 personnes avec 5 scénarios. Le partenariat nous propose qu'au moment de l'inscription, pour chaque dix personnes inscrites du comité, qu'une entrée gratuite soit offerte.

Francis Plamondon propose donc de faire de la publicité pour promouvoir cette association.

*Stéphane Grenier-Pontbriand appuie.*

*Adopter à l'unanimité*

*Le point est clos.*

## **3.0 Assurance du matériel du VD**

Le comité désire faire assurer les livres du comité du Vieux-Dragon, en cas de vols, perte ou bris.

Point d'information demandé : Gabriel Provost s'interroge si l'Association étudiante n'a pas déjà une assurance.

Julien Legault-Savard répond que l'Asso est bien assurée en cas de pertes ou vols, le comité a déjà dû faire une réclamation par le passé.

Vanessa Lapierre propose d'assurer les livres au prix qu'ils valent présentement, car l'assurance ne couvre que le prix d'achat. Les livres, avec le temps, ont pris une certaine valeur (certains sont rares, d'autre discontinuer depuis plusieurs années, ce sont des documents de collection).

*Gabriel Provost appuie.*

François Prud'homme amende cette proposition pour que le comité cherche la valeur réelle des livres chez un professionnel, avant de rechercher une assurance.

*Stéphane Grenier-Pontbriand appuie.*

*Adopter à l'unanimité.*

#### **4.0 Prochaine Assemblée générale de l'AGECVM**

François Prud'homme rappelle que la prochaine assemblée générale aura lieu demain à 15h30 au café l'Exode et que nous sommes tous invités à y participer, surtout que le budget des comités sera abordé.

Stéphane Grenier-Pontbriand souligne aussi que le comité sera fermé aux membres de l'AGECVM durant leurs Assemblées générales. Les membres sont donc priés de participer aux assemblées.

*Le point est clos.*

#### **5.0 Varias**

Activité Bashing. Gabriel Provost nous informe que la liste des frais et coûts de l'activité Bashing sera affichée à partir de lundi prochain, soit le 28 février 2011. Pour des questions et informations, veuillez vous renseigner à lui-même ou à Hugo Girard-Lamontagne, son assistant.

*Le point est clos.*

#### **6.6.6 Apocalypse**

Vanessa Lapierre propose l'adoption du procès-verbal séance tenante.

*Gabriel Provost appuie*

Charles Ganon propose la levée de l'assemblée à 19h12.

*Stéphane Grenier-Pontbriand appuie.*

Presence <sup>de 1912</sup> 22-10-1912

- 1 Claudia Leprieux
- 2 Jessica Segault
- 3 Felicia Gagnon
- 4 Gabriel Lavon-Fayette
- 5 ~~Lucas Alcantara~~
- 6 ~~Lucas Alcantara~~
- 7 **LUCAS ALCANTARA**
- 8 Valan Serpense-Jeanette
- 9 Mathieu Druze
- 10 ~~Stephane Gromier-Pastorian~~
- 11 Stephane Gromier-Pastorian
- 12 Vanessa Leprieux
- 13 Julien God Segault
- 14 Anne-Jeanne Laberge
- 15 Fanny Laberge
- 16
- 17
- 18

- Lucas Alcantara
- Jessica Segault
- Felicia Gagnon
- Gabriel Lavon-Fayette
- Stephane Gromier-Pastorian
- Stephane Gromier-Pastorian
- Lucas Alcantara
- ~~Stephane Gromier-Pastorian~~
- Stephane Gromier-Pastorian
- Stephane Gromier-Pastorian
- Vanessa Leprieux
- Julien God Segault
- Fanny Laberge
- Fanny Laberge